

**Compte rendu de la séance ordinaire**  
**du Conseil Municipal**  
**du mercredi 30 mars 2016**

L'an deux mil seize, le trente mars, dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

**Présents :**

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE

Mmes Céline BRICAUD - Céline PLANCHENAU - Céline RENAUDIER

**Absent :** Adrien DELAUNAY (pouvoir à O. DELLIERE)

**Secrétaire de séance :** André DELAHAIE

**1 - Vote du compte administratif 2015**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Commune</b>	348 442.34 €	348 222.18 €	71 615.05 €	59 635.11 €
<b>Assainissement</b>	1 482.59 €	17 256.27 €	154 617.62	197 049.53 €

Madame le Maire se retire et ne participe pas au vote.

**Délibération 2016-03-C**

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme l'exactitude des résultats du Compte Administratif 2015.

**2- Vote du compte de gestion 2015**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Commune</b>	348 442.34 €	348 222.18 €	71 615.05 €	59 635.11 €
<b>Assainissement</b>	1 482.59 €	17 256.27 €	154 617.62	197 049.53 €

**Délibération : 2016-03-D :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme l'exactitude des données inscrites dans le Compte de Gestion 2014.

**3 - Affectation de résultat**

Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal, le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015 du budget Assainissement.

**Délibération : 2016-03-E :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'affecter à la section d'investissement 71 097.70 € dès le vote du budget primitif 2016 après le vote du compte administratif et du compte de gestion 2015.
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**4 - Vote des subventions communales**

Associations	Subventions allouées
ADMR	908 €
Bouts de Ficelles	1 500 €
Groupeement des nuisibles	250 €
OGEC	35 000 €
Familles Rurales	200 €
SPA	145.80 €
BAC	300 €
DAON MX	500 €
APEL	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 403.80 €</b>

**Délibération : 2016-03-F :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'attribuer les subventions communales comme listées précédemment,
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

## 5 - Vote du budget primitif 2016

### Commune

**Dépenses de Fonctionnement : 404 533.16 €**

Charges à caractères gales : 120 182 €  
Charges du personnel : 151 600 €  
Virement section investissement : 32 790.03 €  
Autres charges courantes : 61 400 €  
Charges financières : 7 050 €  
Dépenses imprévues : 20 911.13 €  
Opération d'ordre entre sections : 10 500 €

**Recettes de Fonctionnement : 404 533.16 €**

Résultat de fonctionnement : 88 812.16€  
Produits des services 28 000 €  
Impôts et taxes : 211 141 €  
Dotations et Participations : 61 600 €  
Autres produits gestion courante : 15 000 €

**Dépenses d'Investissement : 199 107.40 €**

Remboursement d'emprunt : 26 800 €  
Immobilisations corporelles : 81 700 €  
Immobilisations incorporelles : 25 000 €

**Recettes d'Investissement : 199 107.40 €**

Subvention : 8 000 €  
Solde d'exécution reporté : 117 817.37 €  
Emprunts : 30 000€  
Virement de la section d'investissement : 32 790.03 €  
Opérations d'ordre entre sections : 10 500 €

### Assainissement

**Dépenses de Fonctionnement : 13 902.79 €**

Charges à caractères gales : 1 500 €  
Virement section investissement : 10 440.75 €  
Opérations d'ordre : 1 962.04 €

**Recettes de Fonctionnement : 13 902.79 €**

Opérations d'ordre entre section : 902.79 €  
Ventes : 13 000 €

**Dépenses d'Investissement : 82 500.49 €**

Opérations d'ordre entre section : 902.79 €  
Emprunts : 10 500 €  
Solde d'exécution reporté : 71 097.70 €

**Recettes d'Investissement : 82 500.49 €**

Virement section de fonctionnement : 10 440.75 €  
Opérations d'ordre : 1 962.04€  
Emprunts : 54 324.02 €

**Délibération : 2016-03-G :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le budget primitif 2016 communal et Assainissement tel que détaillé ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le avril 2016 à 20 h 30.

Madame le Maire lève la séance à 20 h 30.